

ORGANISATION  
POUR LA MISE EN VALEUR  
DU FLEUVE SENEgal

**D.M.V.S.**

**HAUT-COMMISSARIAT**

Direction formation  
et  
Promotion humaine

(A) DDIC 1.53

11739  
Soudan  
3.9.87

**TENTATIVES DE REINSERTION DES ENIGRES SENEgalais**

**CONTRAINTEs**

Mme FALL Yaye Fatou DIENG  
Responsable des Ateliers  
Pédagogiques de la D.F.P.H.

DAKAR, Juillet 1987

TENTATIVES DE REINSERTION DES EMIGRES SENECAISI.- INTRODUCTION

Dans le cadre des activités programmées au niveau de la Direction de la Formation et de la Promotion Humaine de l'O.M.V.S., il est prévu d'organiser un atelier de réflexions, dans le courant du mois d'Août 1987, pour y discuter des problèmes posés par la réinsertion des émigrés, dans le cadre du développement intégré de la Vallée du Fleuve Sénégal.

L'objectif de cet atelier financé intégralement par la Fondation Ford sera :

- 1°. de favoriser l'échange d'expérience de gestion et de réinsertion des émigrés, dans la Vallée du Fleuve Sénégal,
- 2°. de définir les modes d'aides et d'assistance à la réinsertion,
- 3°. d'établir un programme de coopération entre les Etats-membres, sur ces problèmes.

Pour ce faire, les cadres de la D.F.P.H. ont essayé, en collaboration avec les responsables des Etats-membres de l'O.M.V.S., de faire le bilan des problèmes posés par l'émigration, et celui des actions menées en faveur des émigrés. La mission au niveau de l'Etat Sénégalais m'a ainsi été confiée. Je l'ai faite en deux temps :

- La première phase a été effectuée auprès des responsables des Ministères impliqués ou concernés par le programme de l'O.M.V.S., notamment le Ministère du Plan et de la Coopération (Cellule après-barrage), le Ministère du Développement rural (particulièrement la S.A.E.D.), le Ministère du Développement social (Direction du Développement Communautaire, GOPEC, Direction de la Condition féminine), le Ministère de l'Hydraulique (Direction des Aménagements et des Infrastructures hydrauliques) Ministère de Tutelle de l'O.M.V.S. Et enfin, à tout seigneur tout honneur, en l'occurrence, le Ministère Délégué chargé des Emigrés.

Cette première phase n'a pas respecté un calendrier bien précis.

Dans un deuxième temps la mission s'est déroulée le long de la Vallée du Fleuve Sénégal, notamment dans les départements de Podor, Matam et Bakel. Elle a eu lieu du 15 au 23 Juin 1987.

La première partie de la mission m'a permis de faire un constat positif : tous les responsables rencontrés sont très sensibles aux problèmes des Emigrés ; tous, à l'unanimité souhaitent que des solutions heureuses soient trouvées pour enrayer ce fléau des temps modernes. Et tous les espoirs peuvent être permis avec la création au niveau de l'Etat sénégalais, d'une structure chargée de coordonner et d'orienter les actions de réinsertion des Emigrés, création qu'il faut saluer. La structure est le Ministère Délégué chargé des Emigrés, dirigé avec compétence et dynamisme par une femme, Madame Fambaye FALL DIOP.

Au sein de ce département, vient d'être créé un bureau chargé de l'accueil et de l'orientation des Emigrés, ainsi que du suivi des projets conçus en leur faveur. Ce bureau a dressé un premier bilan intitulé "Rapport d'exécution technique de la ligne de crédit de réinsertion des migrants". Malheureusement, ce document ne cite que des opérations et des projets des Emigrés réinsérés dans les circuits de production, dans les Régions de Dakar, Thiès, Djourbel, Kaolack et Louga. Mais il a permis de faire en partie, le point de la situation, et de dégager les mesures d'encadrement et de sauvegarder des investissements réalisés, dans l'intérêt bien compris des travailleurs migrants bénéficiaires, des bailleurs de fonds, et dans le souci d'une meilleure application de la politique de l'Etat sénégalais en la matière.

## II.- EXECUTION DE LA PREMIERE LIGNE DE CREDIT

Il ressort du bilan que la réalité sur le terrain est différente des actions attendues dans ce sens. Pour mieux appréhender tous ces problèmes, le document a fait ressortir les points suivants :

- L'historique de la mise en place du crédit
- La réalité et les faits constatés sur le terrain
- Les mesures et recommandations qui s'imposent en vue d'apporter des corrections sur le programme en cours de réalisation, et de permettre une bonne préparation de nouveaux projets.

## 1. Historique

Il est peut-être opportun de rappeler ici l'histoire de la mise en place du crédit :

Le programme de réinsertion des travailleurs migrants est une suite logique de l'accord signé depuis décembre, 1980 entre la République française et l'Etat sénégalais.

L'objectif de l'accord est d'assurer, aux travailleurs sénégalais qui désirent définitivement rentrer dans leur pays d'origine, une formation adaptée aux nécessités de leur réinsertion dans le développement économique du Sénégal.

C'est ainsi qu'une convention d'ouverture d'une ligne de crédit, d'un montant de 150.000.000 F CFA (Cent Cinquante millions) de francs CFA, contre valeur en francs français de 3.000.000 (trois millions) a vu le jour le 23 novembre 1983.

Ce prêt de 3.000.000 de la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.) devait servir de financement aux projets présentés par les Emigrés.

## 2.2. Les Projets

Parmi ces projets on peut citer :

### 2.2.1. Le Projet ferme avicole de Monsieur Mamadou CAMARA

Au cours des séances de travail effectué pour le projet, un contrôle, des opérations, a permis de constater, l'inexistence des biens immobilisés par l'intéressé. A défaut d'une comptabilité régulière, des biens acquis dans le cadre du crédit ont été identifiés, soit à partir des relevés bancaires et souches de chèques, soit des estimations faites par le promoteur lui-même. Le fonds de roulement de l'exploitation est évalué à 6.518.203 F CFA au lieu de 9.711.900 F initialement prévus dans le projet. La différence de ces deux montants, 3.192.997 F CFA, est égale à la trésorerie nette pour pallier aux risques inhérents à l'exploitation.

Le projet de Mamadou CAMARA est opérationnel depuis 1984. Les difficultés rencontrées résident d'abord au niveau de la trésorerie, et l'intéressé n'a aucune expérience dans la distribution des poulets de chair.

#### 2.2.2.- Le projet Embouche Bovine de M. Cheikh Younous NIANG à Keur Yakhamb

Selon les dires de M. NIANG, les 20 Bovins acquis dans le cadre du projet ont fait l'objet d'un vol au mois de décembre 1985. Cette déclaration a été seulement publiée dans le "Soleil" du 4 septembre 1986 soit dix mois après le vol.

Quatre dépôts de produits vétérinaires avaient été ouverts dans quatre localités différentes. Une partie du crédit BNDS, détournée de sa destination initiale, a servi à financer cette opération qui n'a pas été soumise à une étude préalable du département de tutelle. A ce propos une lettre du Ministère Délégué aux Emigrés, datée du 6 septembre 1986 invitait la BNDS à un peu plus de vigilance et à faire respecter les clauses du contrat de rétrocession de la ligne de crédit.

Des quatre magasins de produits vétérinaires précités, seuls deux sont opérationnels - leur stock est estimé à 1 500 000 F. Le rapport financier du projet n'a pu être réalisé à cause de l'absence de comptabilité régulière, cependant l'existence d'un étable a pu être constatée. Mais la construction de l'ensemble semble être antérieure à 1982.

#### 2.2.3.- Le Projet de pêche artisanale de SOPESO dirigé par Monsieur Abdoul Razakh FALL à Soumbédioune,

Ce projet a pour objectif, la production d'environ 550 tonnes de poissons et de fruits de mer, pour les premières années du programme. Tous les équipements ont été acquis depuis juillet 1986. Deux équipages composant la flotte, sont déjà opérationnels depuis Août 1986. M. Abdoul Razakh FALL et Dial DIOP promoteurs, ont déjà mis en place un système administratif et comptable fonctionnel.

.../...

Les difficultés de démarrage, se situent au niveau de la trésorerie. En effet, une demande d'agrément est à l'étude depuis plusieurs mois, au sein du Ministère du Plan et de la Coopération. A cela, s'ajoute le fait qu'une partie de la provision pour prime d'assurance-vie est bloquée à la BNDS.

Néanmoins, un service commercial suivi par M. Dial DIOP qui a une certaine expérience en la matière, devrait assurer le succès du SOPESO. Déjà l'entreprise emploie 32 pêcheurs, y compris deux capitaines d'armement. Sans avoir tous les résultats escomptés, le projet présente cependant toutes les chances d'une réussite certaine.

#### 2.2.4. Le Projet maraîcher sis. à Sébikhotane initié par M. Bocar TOURE

Depuis 1984, M. Bocar TOURE, après un séjour de plusieurs années en France, s'est lancé dans l'exploitation de cultures maraîchères et fruitières, d'une superficie de deux (2) hectares. Il a bénéficié en 1985, sur la ligne de crédit, d'un montant de 5.600.000 F CFA destiné à couvrir les besoins d'investissement et d'exploitation des champs. Par ailleurs, un petit vétérinaire (moutons et lapins) a été également exploité de ce projet. Malheureusement Bocar TOURE a été victime d'un accident de la circulation, et c'est son jeune frère Seydou TOURE qui s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre du programme. Avant l'accident de voiture, le projet avait reçu des visites du Ministère des Emigrés accompagné de son Directeur de Cabinet M. Pierre DEBARROS. Ce dernier avait estimé que les résultats escomptés avaient été atteints.

#### 2.5. - Le Projet Transmar de M. Mamadou BODIAN, situé au large de la SONACOS à Léopoldville via Kaolack.

M. Mamadou BODIAN a acquis au cours d'une vente aux enchères publiques à Kaolack, le navire phénix pour une valeur de 1.050.000 F CFA. Une équipe de cinq personnes sont à bord du phénix pour assurer la sécurité, l'entretien des organes sensibles, et les petits travaux de réparation.

L'état extérieur du bateau est normal, toutefois, il a été noté une déformation par un choc, sur une surface d'environ deux mètres carrés de la coque avant. La réparation fait partie d'un devis des travaux de carénage devant être réalisés par l'Entreprise SOTIM à Dakar en octobre 1986.

Ce projet a beaucoup de chance de réussite, cependant les travaux de réparation du navire doivent avoir lieu dans les meilleurs délais.

#### 2.2.6 - Le Projet station Essence de Diouloulou.

Dirigée par M. Oumar SANE, cette station est une activité qui s'orient vers deux objectifs :

- la distribution de carburants lubrifiants et pièces détachées pour automobiles, moto et bicyclettes.
- la buvette et les cases de passage pour touriste. Le dernier volet devant permettre aux clients de se reposer une nuit ou deux avant de poursuivre leur voyage.

Il convient de noter que Diouloulou est peuplé de 13 000 habitants, et se trouve au carrefour de la route internationale N° 5 Banjoul-Ziguinchor, Guinée-Bissao.

Depuis le 21 avril 1986, un contrat de gérance libre d'un fonds de commerce a été signé entre M. SANE et la Société des Pétroles BP. L'édit fonds est exploité par M. SANE, après que celui-ci ait versé 10 000 000 F CFA au crédit du compte BP. En ce qui concerne le volet touristique du programme, une somme 810 000 F a été utilisée pour l'acquisition des matériaux locaux de construction destinés aux cinq cases de passage : bois de palétuviers, piquets de bois, bottes de pailles et planches. L'intéressé a également réglé pour 125 000 F CFA, l'achat d'ustensiles de cuisine. Un montant de 1 500 000 F a été engagé et non liquidé par le projet, pour divers frais : main-d'œuvre, agencement, mobilier, matériel de cuisine.

.../...

Il apparaît donc nécessaire de faire réviser l'article cinq (5) de la convention d'ouverture du crédit, du 23 novembre 1983. En effet la date limite de mobilisation des fonds étant fixée au 31 décembre 1986, cette échéance ne tient pas compte des difficultés rencontrées pour la mise en oeuvre de la Station palmiers de Diouloulou. Il y a lieu de rappeler que le reliquat non versé aux émigrés bénéficiaires s'élève à 20 549 000 F CFA et pourrait être utilisé par la BNDS à d'autres fins.

#### 2.2.7- Le Projet Inter-Service de M. Madiop DIENG.

Cette entreprise fonctionne depuis le mois de Mai 1985. Son promoteur, s'est orienté vers le secteur du petit commerce : Matériel électrique pièces détachées et accessoires, articles électroménagers. Un petit atelier de service après vente peut assurer la démonstration et la réparation des objets vendus. Le groupe Phillips, dont M. DIENG fut un ex-employé pendant plusieurs années, donne un appui certain au bon fonctionnement du magasin.

Ce projet utilise cinq agents. La comptabilité et les opérations financières sont convenablement tenues par M. KA assisté de Mme DIENG, l'épouse du promoteur. Ce dernier reconnaît que l'assistance du Ministère Délégué aux Emigrés, reste toujours indispensable pour les émigrés qui ont très peu d'expérience sur le terrain. Ainsi l'encadrement technique du Ministère de tutelle permettra d'apporter une nette amélioration dans les relations d'affaires du projet.

#### 2.2.8.- Le Projet S.M.G. Sangomar de Monsieur Mame Abou SENE

L'objectif de ce projet est la production et la distribution des produits de mer, frais ou fumés, dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest. M. SENE est associé, par un protocole d'accord, à M. Mamadou L. DIAGNE qui a déjà acquis deux ans d'expérience dans le domaine de la transformation des produits de mer.

Un bureau de liaison tenu par l'épouse de M. SENE, a été ouvert à Dakar (Patte d'Oie N°11) pour assurer une coordination entre les centres de production localisés à M'Bour, Missikah, et Foundioune (Région de Thies et Fatick).

Les premières commandes ont été exécutées depuis juillet 1986. Et il est permis d'espérer que l'expérience acquise par les dirigeants de cette entreprise, constitue un gage pour sa réussite.

2.2.9. - Le Projet de Pêche artisanale maritime de Abène (Région de Ziguinchor) :  
Agripeche

Monsieur Ibrahima DIABAN est promoteur de ce projet d'environ 20 000 000 F CFA, ayant pour site Abène. M. DIABAN n'ayant pas rendu possible une rencontre avec le département chargé des Emigrés, le projet Agripeche n'a jamais fait l'objet d'une inspection du Ministère. Ainsi il n'a pas été possible de faire le point avec ce projet.

2.2.10. - Le projet de Pêche et de maravage pour l'exploitation des produits de Mer : TROPICAMER.

Le dossier du projet présenté au Ministère des Emigrés pour approbation, portait sur un investissement de 35 100 000 F CFA, destiné à un programme de pêche artisanale. Mais une visite de travail a permis de constater que TROPICAMER - SA a été réorienté dans l'exploitation des chalutiers.

Selon M. Serigne SECK l'administrateur Directeur Général de la Société, cette flexibilité dans la recherche des moyens de production, est une préoccupation constante de l'administration du projet. En effet, depuis le 2 juin 1986, M. SECK a signé un contrat d'exploitation de navire de pêche avec Jean GUERY, représentant les armateurs de chalutiers "Concordia". La remise en état de "Concordia" avait été estimée à 20 000 000 F CFA. Mais selon M. SECK, ce montant a été revisé et porté à 5 000 000 F CFA. L'examen des comptes du projet a permis de noter un ensemble de document (factures et devis) dont le total s'élève à 8 982 000 F CFA. Cette somme représente les travaux de carénage, de peinture, et la révision sommaire des machines et groupes de congélation. L'ensemble des travaux est terminé depuis le 1er octobre 1986. "Concordia" a déjà effectué plusieurs marées de 30 jours chacune.

S'agissant du coût d'exploitation, Monsieur Saliou DIOP capitaine d'armement ayant 29 ans d'expérience estime que le fonds de roulement incompréhensible, devrait s'élever à 18 000 000 par marée de 30 jours. Ainsi la mise en œuvre du bateau "Concordia" a été assurée par une avance de la clientèle pour 10 000 000, le restant provient des capitaux permanents. M. SECK envisage l'exploitation très prochaine de deux autres chalutiers de la même façon que "Concordia". La réussite de cette entreprise va dépendre d'une surveillance stricte du Ministère Délégué chargé des Emigrés.

#### 2.3. La BNDS - Banque d'octroi des crédits aux Emigrés.

Selon les termes de la Convention du 23 Novembre 1983, la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS) a été choisie comme agent d'exécution de cette ligne de crédit. En Avril 1984, un contrat de rétrocession entre l'Etat sénégalais et la BNDS, devait définir les modalités pratiques pour l'application des termes de la Convention de la Caisse Centrale : la BNDS devait pour jouer son rôle, ouvrir, pour chacun des Emigrés élus un dossier comprenant :

- Un contrat d'ouverture de crédit,
- Une copie du projet,
- Une demande d'avance de démarrage des travaux
- et autres correspondances.

Chaque promoteur devait domicilier les recettes d'exploitation à la BNDS, et la souscription d'une assurance-vie était exigée.

#### 2.4. - Observations

Des observations générales faites dans le document en question (Rapport d'exécution technique de la ligne de crédit de réinsertion des migrants), il ressort que l'examen des dossiers des projets a permis de constater, que deux promoteurs seulement ont eu le bénéfice de la formation retour en relation avec leur secteur de réinsertion.

.../...

Le reste ayant une expérience sans relation directe avec leur activité actuelle.

S'agissant du suivi des opérations, cinq sur dix des projets possèdent un système de contrôle des opérations comptables et financières permettant de faire le point de la situation. En ce qui concerne l'organisation du travail, on peut noter l'inexpérience des responsables de projet. Quant à la BNDS, organisme financier chargé de gérer la ligne de crédit, elle ne semble pas être suffisamment préparée pour ce type d'activité.

Au 31 Juillet 1986, le montant des crédits autorisés par le Ministère chargé des Emigrés, et la CCCE, s'élevait en francs F CFA à 141 000 000 (Cent quarante et un millions francs CFA). Ce qui représentent 94,07 % de la ligne de crédit.

Au chapitre des mesures et recommandations, le document, après avoir fait l'analyse de tous les projets précités, a mis l'accent sur la préparation des projets qui, en plus d'une fiabilité technique, économique et financière devrait nécessairement avoir :

- une garantie, pour limiter les risques de recouvrement (pour cela, l'expérience du système bancaire sénégalais est assez édifiant) ;
- un apport personnel devant faire l'objet d'une expertise quand il est en nature ;
- un accord écrit entre le Ministère Délégué chargé des Emigrés, et l'Emigré désirant obtenir un crédit ;
- une participation du Ministère, pour la sélection et la préparation des projets, pour éviter les révisions ou les rejets de dossiers ;
- un extrait de casier judiciaire ou un certificat de bonne moralité du candidat à la réinsertion ;

.../...

- une bonne organisation au niveau de l'entreprise et une bonne direction. Il faudra insister sur les méthodes de production.

Pour plus d'efficacité, et de plus grandes chances de réussite des projets, il faudrait peut-être encourager les projets communautaires ; ceci permettrait d'une part, d'engager les organisations non gouvernementales (ONG) dans l'encadrement technique, et d'autre part, de renforcer la fiabilité des informations techniques et financières pendant les différentes phases de la vie des projets.

### III - PROJETS AYANT POUR CADRE LA VALLEE DU FLEUVE SENEgal

Le rapport d'exécution technique de la ligne de crédit de réinsertion des Migrants, n'a pas ajouté à son bilan l'ensemble des projets initiés et réalisés par les Emigrés eux-mêmes, avec leur propre financement, ou avec l'aide technique et matérielle d'une ONG, et particulièrement les projets ayant pour cadre d'exécution, la Vallée du Fleuve Sénégal. La deuxième phase de la mission a donné l'opportunité de collecter des informations sur certains d'entre eux.

Il s'agit :

#### 3. 1. Du Projet de Développement Intégré de la Région du Fleuve Sénégal

Pour ce projet, la démarche entreprise consiste à implanter dans la région du Fleuve Sénégal, départements de PODOR et Matam, un projet de développement intégré qui s'inspirera largement des lignes d'un projet conduit par l'OFADEC (Office Africain pour le Développement et la Coopération) dans la région de Tambacounda.

Il s'agit, à partir des potentialités recensées en eau, terres disponibles quantitativement et qualitativement, populations, climat, et autres paramètres régionaux, de développer des actions coordonnées qui valoriseront ces paramètres dans les directions suivantes :

- 1°. Production vivrières : céréales, cultures maraîchères, arboriculture en irrigué et en sec.

- 2° - Amélioration des structures d'élevage par l'organisation et l'amélioration des terrains de parcours, des soins, des méthodes extensives à infléchir vers une approche intensive, etc...  
 3° - Réalisation d'un important programme de reboisement villageois, de protection et de production (bois de feu, de construction, essences fourragères etc...).

Pour réaliser ces objectifs, l'OFADEC propose de travailler au niveau du Walo (Vallée du Fleuve Sénégal) en installant 90 stations de pompage qui permettront d'irriguer environ 2 000 ha, et occuperont 6 000 paysans, (3 paysans par hectare aménagé).

Intégrés à cette démarche, la construction et l'équipement d'un millier de puits villageois à planter sur la zone du dieri (intérieur du pays) permettront :

- l'approvisionnement en eau des villages ;
- le développement des cultures maraîchères familiales sur environ 1 000 ha
- la création de points d'eau pour l'abreuvement du bétail. Cette deuxième opération devrait intéresser environ 3 000 paysans, 10 foreuses, et une équipe spécialisée sont prévues pour conduire cette réalisation.

Le programme de reboisement villageois qui constitue le troisième volet de ce projet, doit réaliser au profit exclusif des communautés villageoises, le reboisement de 6 000 hectares d'essences diverses qui toucheront plusieurs domaines. Cette opération intéressera environ 1 000 paysans pendant deux années, et à partir de plusieurs pépinières qui produiront également les plants fruitiers destinés aux vergers prévus dans le programme.

- En résumé, le projet se développera dans trois directions intégrées :
- a) - En bordure du fleuve, productions agricoles soutenues par 90 stations de pompages.
  - b) - Sur le dieri, petite hydraulique villageoise à partir de 1000 puits équipes.
  - c) Walo et dieri, reboisement divers sur environ 6 000 hectares.

10 000 paysans (dix mille) seront directement impliqués dans le programme qui touchera environ 40 à 50 000 (cinquante mille) personnes. Le projet est entièrement sous la tutelle de l'OFADEC. Son coût est estimé à 8 268 325 F CFA actuellement il bat un peu de l'aile faute de crédits disponibles. C'est le lieu de signaler que les deux projets OFDEC, celui précité, et le projet ayant pour cadre, Tambacounda ont tous échoué.

### 3.2.- Projet de Développement Villageois dans le Département de Matam

Vivre chez soi et vivre mieux. Ce projet est initié par l'UGTSF (Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France). L'UGTSF et les associations villageoises soucieuses de la dégradation économique du Fouta, ont souhaité valoriser et réhabiliter les cultures et activités traditionnelles (celles du DIERI et du Walo et l'élevage), qui ont été délaissées par les projets de développement.

Le projet s'appuie sur la dynamique de développement de cinq villages, Oréfondé, Dondou, Bokidjavé, Hamadi, Oumaré, Bokiladji qui serviront de références techniques et sociales pour les autres villages à travers les opérations conduites -hydraulique → aménagement de bas fonds - traitement de marigots - conduite de troupeaux - organisation sanitaire.

Ce projet vient en continuité de toutes les réalisations financées par les associations villageoises et les travailleurs émigrés regroupés au sein de l'UGTSF, réalisations qui se sont concrétisées dans des infrastructures sociales : mosquées, puits, dispensaires, maternités, bureaux postes.

Ce projet comporte un volet élevage, un volet artisanat et un volet alphabétisation. Le coût du projet est estimé à 3 850 000 F CFA. Les responsables du projet sont : Sally N Dongo, en France et Bassirou MBodj au Sénégal.

A ces deux projets qui ont reçu l'aval du gouvernement sénégalais on pourrait ajouter certains projets considérés comme marginaux, il s'agit :

.../...

3.3.- Des projets initiés par le Foyer des jeunes de Ronkh près de Rosso, Delta du Fleuve Sénégal.

Un ancien instituteur a créé un foyer qui a pris beaucoup d'extension. Actuellement, il comprend 42 villages représentant environ 5 000 personnes, dont une cinquantaine sont des techniciens. Les villages sont wolof, peul ou maure. Leurs activités sont variées. Les plus importantes concernent l'alphabétisation en wolof et en arabe, la riziculture (120 ha partagés entre les membres), la reforestation, l'élevage, la pisciculture, la culture de tomates et le maraîchage. Ils ont aussi créé une coopérative alimentaire.

Après de nombreux débats avec la SAED, ils ont finalement signé un contrat d'entente avec cette société afin de bénéficier des avantages qu'elle pouvait leur apporter (façons culturales, gas-oil, semences etc...). Cependant, comme ils reçoivent des fonds de l'étranger, il ne sont pas considérés prioritaires par la SAED. En conséquence, ils sont servis en dernier lieu.

Leurs projets ont des financements divers : USAID pour la pisciculture ; Conseil Ecuménique des églises pour les tracteurs ; Canada pour l'élevage des poules pondeuses ; Eaux et Forêts (Sénégal) pour la reforestation ; Association pour combattre la faim et la malnutrition (ACMA) pour un système intégré d'engrais fabriqué à partir des déchets. L'Amicale des jeunes de Ronkh participe à des séminaires internationaux. Un des responsables a créé un journal, La Voix du Paysan. Chaque village est relativement autonome par rapport aux autres en ce qui concerne le choix des cultures, mais tous s'entraident.

3.4.- Le projet de ferme de la Touey près de Richard-Toll

Trois anciens jeunes cadres de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) dont un ingénieur technique agricole, ont formé cette association. Le choix de l'emplacement a été motivé par la proximité du lac de Guiers, de l'Institut Scientifique de la Recherche Agronomique et de la SAED. Les associés ont pu obtenir un bail de 99 ans.

3. 5. - Les projets initiés par la Fédération des paysans Sominké (Région de Bakel). Cette Fédération n'était pas reconnue par le Gouvernement Sénégalais. Les périmètres ont démarré sur une initiative des paysans de la région, avec des financements de la Compagnie internationale de développement rural C.I.D.R./ Aide au Tiers Monde) visant à réinsérer les émigrés à leur retour.

Les autorités sénégalaises ont décidé en 1975 d'intégrer la région de Bakel à la SAED. Les paysans voyant que le développement de leur région leur échappait, se regroupèrent en Fédération, imposant le genre de culture qu'ils attendaient de la SAED (Aide Technique). De cette situation provinrent beaucoup de tensions et de conflits qui ne sont toujours pas réglés du reste.

Actuellement, la Fédération compte 160 membres et 49 hectares principalement exploités en maïs et oignons. La Fédération reçoit du matériel agricole d'organismes français. Elle pourrait jouer un rôle très efficace dans le cadre de l'après-barrage, notamment dans le domaine de...

#### IV - QUELQUES CAS PARTICULIERS DE PROJETS D'EMIGRES ORIGINAIRES DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL.

Après cette liste qui est loin d'être exhaustive, des projets conçus pour ou par les populations riveraines, il est intéressant d'exposer ici, le cas de quelques émigrés rentrés définitivement au pays, et qui sont en train de tenter une expérience de réinsertion par eux-mêmes. Les cas les plus frappants ont été recensés dans le département de Bakel. Ces cas isolés, pourraient permettre de tester l'hypothèse qui consiste à considérer que les anciens émigrés, rentrés définitivement au bercail, pourraient être des agents économiques efficaces devant promouvoir l'implantation des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), de biens et de services, liées au développement hydro-agricole de la vallée du Fleuve Sénégal. Ainsi dans le département de Bakel, la visite des villages de DIAWARA, KOUNGANI, AROUNDOU, TIYABOU et BOKILADJI, localités situées en pays soninké (le Goye), où l'on recense le plus d'émigrés, a permis d'enregistrer les cas suivants :

##### 4. - 1°- Village de DIAWARA

Le cas de la famille KOITA où deux frères Boubacar ayant séjourné 11 ans en France, et Hamidou qui compte 7 ans de séjour en France, exploitent 5 ha en verger et champs de maïs, où ils cultivent du sorgho et quelques légumes.

.../...

Les frères KOITA qui pensaient avoir réalisé une épargne suffisante, et craignaient les conditions de séjour en France devenues plus difficiles, et les risques permanents de chômage, ont pris la décision sage de rentrer au Bergail, et de s'adonner à l'agriculture. Mais sans prendre les conseils de qui que ce soit, ils achètent une première petite pompe de marque HONDA en 1982, et une deuxième en 1983. Le coût global est de 1 000 000 F CFA en France. A ce montant il faut ajouter les frais de dédouanement. Les pompes inadaptées aux conditions d'irrigation, sont vite tombées en panne. La famille KOITA tente d'obtenir une aide de l'OFADEC, mais leurs tentatives resteront infructueuses.

En dernier recours, ils s'adressent à la SAED qui leur prête d'abord une pompe LT1 et ensuite une pompe HR2 (2 cylindres). Grâce à l'encadrement technique et matériel de la SAED ils ont pu avoir une première récolte pendant la campagne 1986 - 87. La production a servi à l'auto-consommation.

Actuellement les frères KOITA préparent la campagne 1987/1988. Ils voient cependant leur épargne s'effriter et souhaiteraient une assistance du Ministère des Emigrés. Au chapitre des réalisations communautaires, les émigrés de DIAWARA ont construit un dispensaire, un bureau de poste, une école de 10 classes avec logement de l'enseignant.

#### 4.2. - Village de KOUNGANI

Dans ce village, on note la présence d'un leader, Diabé SOW, qui a émergé dans les années 70. Cet ancien émigré a visité le monde entier, parce que navigateur de métier, et a décidé, une fois mis à la retraite, de rentrer chez lui à KounGANI pour lancer son programme pour l'initiative paysanne, en faveur de l'auto-développement de la communauté Soninké.

Cet homme de 67 ans, encore solide et plein de vie, raconte avec humeur et sans rancune, tous les déboires qu'il a eu, parce que le Gouvernement sénégalais n'avait pas bien compris ses intentions. Ainsi après plusieurs années de querelles avec les autorités locales et la SAED, les relations entre Diabé SOW et ces dernières, sont actuellement au beau fixe.

Diabé SOW est consulté à chaque fois qu'une grande décision doit être prise. Ses affaires sont florissantes. Ils a trois épouses dont une anglaise Adrienne ADAMS qui était absente de KounGANI au moment de la mission. Ce qui fait la force de Diabé SOW, c'est qu'il dispose d'une pension de retraite de 370 000 F CFA/mois. Et il peut obtenir tous les financements qu'il désire parce qu'il compte beaucoup de relations à travers le monde.

Parmi les réalisations faites par les Emigrés dans le village de KOUNGANI, on peut citer le centre de santé N DIAYE DIOUF qui porte le nom du père du Président de la République du Sénégal. Dans le village de Balou vient d'être terminée, là construction d'un bureau de poste qui sera inauguré par le Chef de l'Etat sénégalais au mois de novembre prochain.

#### 4.3. Village de AROUNDOU

Dans ce village d'accès rendu difficile par la présence de deux à trois marigots, se trouve M. Mamadou BATHILY dont l'expérience mérite de retenir notre attention. Absent pendant 9 ans, Mamadou BATHILY est rentré pour créer un casier irrigué connu dans le dossier SAED sous l'étiquette "Périmètre d'Aroundou, - Emigré". Mamadou BATHILY fait partie de cette promotion qui en 1977 a suivi un stage pour le retour. Admis au Centre de Formation Agricole et Elevage de Nîmes, il était pris en charge par la Caisse Centrale Coopération Française et le Gouvernement sénégalais. La contrepartie sénégalaise était d'assurer l'insertion du stagiaire à son retour.

Ses revenus d'émigré lui avait déjà permis de construire en dur. Il a décidé de rentrer à Aroundou et de s'adonner à l'agriculture. C'est ce qui explique qu'il ait choisi cette branche de formation. Il voulait s'orienter vers l'agriculture moderne rentable, telle qu'on en voit dans la campagne française. A Nîmes il a appris les techniques de Labour, l'assoulement, le greffage, la chimie du sol, l'utilisation des engrains, les techniques de lutte contre la maladie, la conduite des tracteurs etc...

.../...

Quatre enseignants ont assuré la formation en exploitation agricole, élevage, horticulture et en gestion d'entreprise. Un machiniste agricole l'a initié aux rudiments de la mécanique, pour être en mesure de réparer certaines pannes : problèmes de prise d'air, filtre, cartouche, piston. À partir du 5ème mois de stage, en plus des cours théorique, il a visité des fermes françaises, suivant de plus près des paysans pilotes. Il a donc été formé pour tenir de façon autonome une ferme, mieux de gérer une entreprise agricole. Il était question que l'Etat sénégalais lui procure un crédit agricole par l'intermédiaire de la BNDS. En fin de compte, son encadrement n'est assuré que par la SAED. Son exploitation est passée en 5 ans de 0,25 ha à environ 11 ha, mais depuis bientôt 3 ans, la mise en valeur est faite en association avec 40 autres familles. La SAED a fourni deux pompes ; d'abord une de 7 chevaux et ensuite une de 25 chevaux.

Le choix cultural a porté sur le maïs, le gombo, le mil et la banane. Malheureusement les récoltes ont été faibles, et il s'est posé un problème d'écoulement des produits. L'arrière pays de Bakel souffre de problème de commercialisation. Devant ces nombreuses difficultés, Mamadou BATHILY a été tenté de reprendre le chemin de l'exil, mais comme il le reconnaît lui-même, il est gracieusement soutenu par la SAED, qui non seulement a aménagé le casier, mais a aussi fourni l'équipement. Néanmoins, le revenu brut ne permet pas leur amortissement. Ainsi à juste titre BATHILY craint pour l'avenir et il ne souhaiterait pas dépendre toute sa vie de la Société d'encadrement. Il pense que le salut est dans l'amélioration des conditions du marché par la création d'un réseau de commercialisation fonctionnel ou par la négociation de contrats passés avec la SAED.

L'expérience de Mamadou BATHILY constitue un cas de petite entreprise agricole dont l'exploitant a reçu une formation relativement complète. La disponibilité de crédit agricole et l'organisation d'un circuit de commercialisation auraient facilité la réussite du projet. Hélas, malgré sa bonne volonté, ce promoteur est contraint de se rendre à l'évidence, et de ce convaincre de la difficulté des conditions.

Le cas de BATHILY est très intéressant en ce sens qu'il permet d'entrevoir les possibilités et les contraintes liées au projet d'entreprise agricole paysanne privée. Les futurs postulants devraient en tirer une leçon. D'autant plus qu'avec la perspective de l'après-barrage, Bakel est appelé à devenir un "grand centre économique".

#### 4 - Les Cas du département de Matam et les actions de l'UGTSF

Le département de Matam tout comme celui, de Bakel, a été le point de départ pour une très forte émigration. Le département souffre beaucoup de cet état de fait. Dans certains villages la plupart des hommes ont quitté, il ne reste plus que les femmes qui, avec l'argent envoyé par les émigrés, essaient d'exploiter des périmètres de 4 à 20 hectares, sans grand succès du reste. On peut citer :

- le cas du jardin UGTSF de Bokidiawé. Le financement a été envoyé par Saly N DONGO, secrétaire général de l'UGTSF. (L'Union Générale des Travailleurs Sénégalaïs en France) qui a aussi financé un forage dans cette localité. Le forage devait servir à l'irrigation du jardin. Mais l'étude n'avait pas tenu compte de la distance séparant le forage et le jardin. Il a fallu donc prévoir un complément de financement pour les canalisations devant permettre de drainer l'eau du forage vers le jardin. Le financement a été débloqué et les travaux ont été réalisés. Les femmes, au nombre de 600, préparent la campagne en cours.

A Guiraye, , 15 km de Bokidiawé, 111 femmes exploitent un périmètre de trente deux (32) hectares. Sur ce périmètre travaillent aussi 4 hommes.

A Oréfondé , existent trois jardins exploités par des femmes.

A Dondou. (40 km de Bokidiawé) 54 anciens émigrés exploitent un périmètre de 20 ha en riz. L'expérience n'ayant pas été concluante, ces anciens émigrés sollicitent un transfert de terrain, et comptent s'adonner à la culture du sorgho.

.../...

Ils ont d'ailleurs reçu la visite de l'Ambassadeur de France au Sénégal qui suit de très près cette expérience. Dans cette localité un forage est en train d'être terminé. Il reste le chateau d'eau.

Le 3ème forage financé par l'UGTSF se situe à Oréfondé et le 4ème à Hamady Ounaré.

Dans ce département de Matam les réalisations financées par les émigrés sont multiples : Parmi celles-ci on pourrait citer :

Des mosquées et des écoles à Qrkadiéré, le dispensaire Maternité Elizabeth DIOUF à Padalal. Le dispensaire ne compte qu'un infirmier pour son fonctionnement. Aussi l'infirmier connaît-il toutes les difficultés du monde.

Le dispensaire Coumba DEME à Agnam Thiodaye est dirigé par Daba SOW, infirmière d'Etat qui semble satisfaite. Il faut cependant préciser que le dispensaire ne fonctionne que depuis décembre 1986. Dans ce département de Matam, deux cas d'émigrés définitivement rentrés, mériteraient de retenir notre attention.

Le cas de Yahya N DIAYE rentré seulement en octobre 1986 et installé dans son village natal, celui de Wodobéré situé à une cinquantaine de Km de Matam ville. Yahya N DIAYE travaillait à la Régie Renault en France. Un jour, son patron le convoque pour lui faire savoir qu'il va y avoir des licenciements à Renault. Alors il lui conseille d'être volontaire pour le retour. Yahya N DIAYE pèse le pour et le contre, et se rend compte qu'il a intérêt à suivre les conseils de son patron. La Régie Renault lui verse 4 millions de francs CFA. Le service de l'Emigration lui donne 1,5 million de francs CFA à la remise de la carte de séjour et la Caisse pour le chômage lui octroie deux millions cinq cent mille francs CFA (2 500 000 F CFA).

Ainsi, Yahya rentre au Sénégal avec (8 000 000 F CFA) huit millions de francs CFA de revenus. Il termine la construction de sa maison, ouvre une boutique et s'adresse à la SAED qui lui attribue un périmètre de 20 ha qu'il compte exploiter avec sa famille. L'aménagement a déjà été réalisé par la SAED et une motor-pompe lui est fournie.

Toutes les conditions semblent ainsi réunies pour que Yahya N DIAYE réussisse sa réinsertion. Il est très optimiste et ne regrette pas d'être rentré! Cette expérience mérite d'être suivie.

Le 2<sup>em</sup> cas a été rencontré à Hamady Ounaré: Il s'agit des frères DIAGANA qui semblent dynamiques et exploitent 20 ha en cultures fruitières, céréalières, maraîchères et en riziculture. La production a été satisfaisante. Une partie a été utilisée pour l'auto-consommation. Le reste a été vendu. Il faut préciser que les frères DIAGANA ont aussi une boutique qui marche bien. Ils sont contents d'être rentrés et encouragent les autres émigrés à suivre leur exemple.

Autour d'eux, des émigrés en vacances ont fait connaître leurs désirs de rentrer, mais ils attendent l'ère de l'après-barrage disent-ils. Une attention toute particulière devrait être portée aux émigrés du village de Hamady Ounaré.

#### V - Les ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

Pour terminer ce document, il est peut-être nécessaire de dire un mot sur les Organisations Non Gouvernementales qui interviennent dans la vallée, au titre de la solidarité internationale, et grâce à l'assistance technique et quelquefois financière desquelles, certains projets ont pu être menés à bien. On peut citer :

- 1) Le GOPEC (Groupe Opérationnel Permanent d'Etudes et Concertation) est une structure opérationnelle interministérielle chargée d'aider les jeunes de (15 à 35 ans) à réaliser des projets en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et d'artisanat, par des aides dont le volet financier comporte des subventions et des prêts. Le long de la vallée du Fleuve Sénégal, le GOPEC intervient dans trois projets :
  - a) - Kheune (Delta) pour un périmètre irrigué de 30 hectares, initialement destiné à la riziculture et se réorientant vers le maraîchage
  - b) - N'Der (Bordure du Lac de Guiers)
  - c) - Médina N Diathèbe pour le maraîchage.

Un quatrième projet est envisagé à Méri

- 2) L'OFADEC (Office Africain de Développement et de Coopération) intervient sur le fleuve après s'être fait connaître par ses réalisations dans

le Sénégal Oriental (Tambacounda) et en bordure de la Gambie. Financé en grande partie sur les fonds d'origine canadienne, l'OFADEC aurait aménagé environ 1 200 ha dans le département de Podor. 3 099 paysans (coopérateurs) seraient concernés par ce projet, à raison de 0,3 ha par individu, une famille pouvant donc regrouper plusieurs attributaires.

Le plan de culture prévoit la division de chaque parcelle en 4 soles : bananes, maraîchage, céréales (riz, sorgho, maïs) et cultures fourragères, cet assoulement devant assurer un revenu élevé aux paysans et une bonne rentabilisation des investissements.

Pour résoudre les problèmes que pose l'adaptation à la région de ce plan cultural, l'OFADEC envisageait la création d'un centre agronomique dans la région de Podor. Il avait aussi envisagé l'aménagement de 2 000 ha d'extension, soit de quoi satisfaire 6 000 nouveaux attributaires. Mais ces résultats n'ont pas pu être confirmés. L'OFADEC connaît actuellement des problèmes de trésorerie, le Canada ayant arrêté son financement à la suite de plaintes des paysans de Podor.

3. Le P.I.P - (Programme Intégré de Podor) a été lancé en 1974 à l'initiative du Conseil Oecuménique des Eglises et de la CIMADE.

Ce programme est très intégré, puisqu'il comporte de l'hydraulique, des aménagements agricoles, des équipements de stockage, des interventions pour l'élevage, la santé, la formation etc...

La réussite escomptée n'a pas été totale, mais certains enseignements peuvent en être tirés.

4. L'A.F.V.P. (Association Française des Volontaires du Progrès) vient en appui à un certain nombre d'opérations initiées par des organisations paysannes. Par ailleurs, elle mène en propre, plusieurs autres petits projets.

A Matam: un programme de vulgarisation maraîchère, avec prise en compte des problèmes de transformation des produits, et de commercialisation.

A Keur Momar SARR (pointe Sud du Lac de Guiers) ; un projet intégrant différents volets, hydraulique, maraîchage, santé, alphabétisation, promotion de la femme, etc... sur financement World Church Service.

A Saint-Louis; un centre de formation à la fabrication (par les utilisateurs eux-mêmes) de pompes et éoliennes de technologie (SOHARES). Cette démarche, s'avérant un mode d'appropriation intéressant.

5. CARITAS : a installé à Saint-Louis une base de soutien aux initiatives locales : hydraulique maraîchère dans le Gadiolais (750 puits), présentation de nouvelles techniques de production et de conservation pour le maraîchage, création de péri-mètres rizicoles (100 ha) formation en menuiserie et mécanique.

6. LE G.R.E.D. (Groupe de Recherche pour l'Eco-développement) tente de développer dans le département de Bakel, une technique de contrôle partiel des crues de marigots par la création de diques submersibles.

Cette forme d'aménagement étend le champ d'exploitation des ressources en eaux superficielles et, bien que de portée limitée, elle a suscité beaucoup d'espoir, malheureusement un peu déçus par la difficulté à résoudre un certain nombre de problèmes techniques. LE GRED est en train de former des Emigrés du village de DIAWARA candidats au retour.

#### VI- CONCLUSIONS

Bien que des sources officieuses laissent croire que le Sénégal compte un très grand nombre d'émigrés, aucune statistique officielle n'a encore pu en fournir la confirmation. Cependant la création du Ministère Délégué chargé des Emigrés, aurait dû combler cette lacune! Le département devrait en outre s'atteler à l'élaboration d'un plan à court et moyen terme pour le retour et la réinsertion des émigrés.

S'agissant du retour, il convient de souligner qu'il n'y a pas beaucoup d'illusions à se faire. En effet, si tous les émigrés sont unanimes à décrier les mauvaises conditions qui leur sont faites dans les pays d'accueil, ils ne réagissent pas tous de la même manière. Une très grande majorité trouve qu'il est plus sécurisant de demeurer encore à l'extérieur. Ils sont confortés dans leur position, par les parents et épouses qui pensent que l'émigration est un mal nécessaire car elle permet d'assurer la survie des familles.

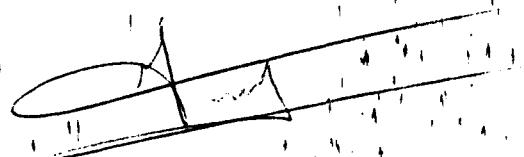
.../...

Par contre une petite minorité, convaincue que la dégradation de la situation est irréversible, pense qu'il est souhaitable d'envisager le retour dans les meilleurs délais. Mais ceux là hésitent encore, parce que les conditions du retour et les possibilités de réinsertion, n'ont pas encore été clairement explicitées, tandis que les émigrés déjà rentrés, rencontrent des difficultés telles, qu'ils sont tentés de reprendre le chemin de l'exil.

D'autre part, il ne fait aucun doute que la réinsertion des émigrés en général, et particulièrement ceux qui ont séjourné en France, passe nécessairement par un effort de formation professionnelle. Dans ce domaine, l'expérience a prouvé qu'il reste beaucoup à faire.

Et à l'heure actuelle, s'il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est la tendance à l'expulsion, que l'on constate partout, surtout en France où tous les partis reconnaissent la nécessité de mettre un frein à l'immigration. Il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler le débat télévisé du dimanche 27 octobre 1985, opposant le Premier Ministre Français d'alors M. Laurent FABIUS et le Maire de Paris M. Jacques CHIRAC.

Ainsi donc, il apparaît urgent de tirer sur la sonnette d'alarme en donnant aux différents partenaires, l'opportunité de s'asseoir autour d'une table, pour discuter des problèmes de l'émigration afin de dégager les mesures qui s'imposent. C'est l'objectif que s'est fixée la Direction de la Formation et de la Promotion Humaine de l'OMVS.



Mme FALL Yaye Fatou DIENG

~~ORGANISATION  
POUR LA MISÉ EN VALEUR  
DU FLEUVE SÉNÉGAL~~

~~O.M.V.S.~~

~~HAUT-COMMISSARIAT~~

~~Direction formation~~

~~et~~

~~Promotion humaine~~

*Joumaïla  
3. 9. 87*

*(A1) DDC 1.054  
24 Juillet 1987*

Dakar, le .....

COMPTÉ RENDU DE LA MISSION  
EFFECTUÉE A DAKAR, PODOR, MATAM, ET BAKEL  
SUR LES TENTATIVES DE REINSERTION  
DES ÉMIGRÉS DU SÉNÉGAL

Mme Fall Yaye Fatou Dieng  
Responsable des Ateliers Pédagogiques  
à la D.F.P.H.

## II. OBJET DE LA MISSION

Faire le point avec les autorités sénégalaises impliquées ou directement concernées par le programme de l'OMVS, sur la réinsertion des Emigrés dans l'Etat du Sénégal, et ce, en vue de préparer l'atelier prévu sur ce thème et ayant pour buts :

1. De favoriser l'échange d'expérience de gestion et de réinsertion des Emigrés dans la Vallée du Fleuve Sénégal
2. De définir les modes d'aide et d'assistance à la réinsertion
3. D'établir un programme de coopération entre les Etats Membres de l'OMVS sur ces problèmes. Cet atelier constitue un volet d'un large programme financé intégralement par la Fondation Ford.

## II. CALENDRIER DE LA MISSION

La mission s'est faite en deux phases :

Une première phase qui a consisté en des contacts et entretiens avec les responsables des différents ministères impliqués ou concernés par le programme de l'OMVS. Ces ministères visités sont :

- Le Ministère du Plan (Cellule Après-Barrage)
- Le Ministère du Développement Rural
- Le Ministère de l'Hydraulique\* (Direction des Aménagements et des Infrastructures Hydrauliques)
- Le Ministère du Développement Social (Direction du Développement Communautaire, GOPEC, Direction de la Condition Féminine).

---

\* Ministère de tutelle de l'OMVS.

- Le Ministère Délégué, Chargé des Emigrés qui est le principal Ministère concerné, parce qu'ayant en charge une triple mission:
  1. L'information des Emigrés sur les conditions de leur réinsertion, et de tous les partenaires, sur les possibilités de réinsertion au Sénégal;
  2. L'aide à la préparation des projets (orientation);
  3. Le suivi des gestions des promoteurs des projets et l'évaluation de leurs actions.

Cette première phase n'a pas pu suivre un calendrier précis, et elle s'est étalée en longueur parce qu'elle s'est faite au gré du temps disponible des responsables à contacter. Plusieurs rendez-vous ont été fixés et non respectés. Cette phase n'est d'ailleurs pas achevée, puisqu'il y a encore des contacts à prendre avec le Ministère du Développement Social et la Cellule après barrage, pour un complément d'informations à collecter.

La deuxième phase s'est effectuée le long du fleuve Sénégal (de St-Louis à Bakel, en passant par Podor et Matam). Elle a eu lieu du lundi 15 Juin au mardi 23 Juin 1987. Cette deuxième phase a respecté le calendrier suivant :

- Lundi 15 Juin

7H30 : Départ de Dakar.

11H : Arrivée à St-Louis.

Séance de travail avec les responsables de la SAED et programmation de la suite de la mission.

- Mardi 16 Juin

7H : Départ de St-Louis

11H : Arrivée à Podor.

11H-12H : Entretien avec Mr. Yaya Dia, Ingénieur Délégué, Chef de la Délégation de la SAED de Nianga (Podor).

15H30 - 19H : Visite de Dimar Dieri.

Entretien avec Atoumame Kane, Président de la Communauté Rurale, sur les problèmes de l'émigration, l'encaissement de la SAED et l'encaissement de l'OFADEC. La visite s'est faite en compagnie de l'Ingénieur Délégué : Mr. Yaya Dia.

- Mercredi 17 Juin

7H15 : Départ de Podor.

12H45 : Arrivée à Bakel (j'ai dû continuer sur Bakel directement, parce que le PDG de la SAED était en visite à Matam. Et cela pouvait perturber ma mission.

12H45 - 13H15 : Entretien avec Mr. Mamadou Samba Ba, Ingénieur.

13H15 - 14H30 : Délégué de la SAED à Bakel - visite des villages de Tiyabou et Diawara - entretien avec les frères Koïta.

15H30 - 20H : Visite des villages de Bokiladji Koungany - Balou et Aroundou. Entretiens avec Diaby Sow et Mamadou Bathily, anciens Emigrés. les visites ont été faites en compagnie de Mr. Mor Fall qui est chargé du suivi et de l'évaluation au niveau de la Délégation de la SAED de Bakel. Mr. Fall avait été désigné par Mr. Ba pour m'accompagner.

- Jeudi 18 Juin

9H : Départ de Bakel.

11H30 : Arrivée à Matam.

Entretien avec Mr. Cissé, Ingénieur Délégué Adjoint (le titulaire était en visite sur le terrain) et ses collaborateurs MM. Dème et Ly.

13H40 - 14H : Entretien avec Mr. Mikael Wane, Ingénieur Délégué qui venait de rentrer de sa tournée.

16H30 - 20H : Visite du village de Wodobéré - entretien avec Mr. Yahya N'Diaye, ancien Emigré rentré en octobre 1986.

La visite s'est faite en compagnie de Mr. Dème.

- Vendredi 19 Juin

9H30 - 16H : Visite des villages de Grkadieré - Hamady Ounaré, Badalal et Ganguel en compagnie de Alioune Diop et Mamadou Fall respectivement Conseillers agricoles à Hamady, Ounaré et Ganguel.

- Samedi 20 Juin

7H30 : Départ de Matam.

9H : Arrivée à Bokidiawé.

Entretien avec Baïdalaye Kane, Président de la Communauté Rurale.

Visite des villages de Guiraye (entretien avec Mmé Kadatel Sow, Secrétaire Générale de l'Association des Femmes).

Ces visites ont eu lieu en compagnie de Mr. Baye Guèye, Conseiller Agricole à Dondou.

13H : Retour à Bokidiawé. Entretien avec Ba Soulé, Ingénieur de la SAED et Aïssa Seck, responsable des Femmes.

14H : Départ de Bokidiawé.

15H : Arrivée à Agnam Thiodey.

Visite du Dispensaire Maternité Coumba Dème (du nom de la mère du Président Sénégalais).

Entretien avec Daba Sow, infirmière d'état, Chef du dispensaire.

15H45 : Départ de Agnam Thiodey.

16H30 : Arrivée à Gréfondé.

Visite des trois jardins des Emigrés et du forage financés par eux en compagnie de Rawane Diop, Conseiller Agricole de la SAED.

17H15 : Départ de Gréfondé.

18H30 : Arrivée à NDioum (où se trouve le Siège du P I P : Programme Intégré de Podor).

Entretien avec Mr. Thierno Ba qui dirige le P I P depuis 1983, entouré de Mr. Diop son adjoint et Mr. Sall l'Aménagiste.

- Dimanche 21 Juin

10H30 - 16H : Visite des réalisations du P I P en compagnie de MM. Ba et Sall.

- Lundi 22 juin

7H : Départ de NDioum.

7H50 : Arrivée à Podor.

A Nianga, je devais faire le point avec Mr. Yaya Diop, Ingénieur Délégué du Département de Podor, qui m'avait du reste fixé rendez-vous (il devait s'absenter de Nianga du vendredi au dimanche. Il avait une réunion à l'INDR de Thiès). Il n'était toujours pas rentré. On me fit savoir qu'il avait été retenu à St-Louis pour une réunion. Je décidais d'aller le rencontrer là-bas.

8H : Départ de Nianga (Podor).

10H : Arrivée à St-Louis.

10H - 18H : Séance de travail avec les responsables de la SAED.

- Mardi 23 Juin

9H - 12H : Réparation du tuyau d'échappement de la voiture.

12H30 - 13H : Séance de travail avec le PDG de la SAED.

16H : Départ de St-Louis.

20H : Arrivée à Dakar.

### III. CONCLUSIONS

La mission a été trop courte par rapport à l'ampleur du domaine à explorer. Cela a été un véritable marathon, truffé d'obstacles liés à l'état des pistes en cette période de l'année. (La voiture y a laissé son échappement qui est complètement pourri), mais aussi, à l'esprit surchauffé de certains Emigrés frustes par une politique faite de promesses non tenues (selon eux). Cependant, la mission a bénéficié du concours fort appréciable des responsables de la SAED. Ils nous ont aidés à établir un calendrier réalisable, et n'ont pas hésité à mettre à notre disposition les moyens logistiques nécessaires pour accéder à certaines localités très enclavées.

Quant à l'ensemble des informations recueillies, il peut se résumer comme suit:

1. Au niveau de l'Etat sénégalais il n'existe toujours pas de statistique officielle permettant d'apprécier le nombre des Emigrés sénégalais qui, semble-t-il, se caractérisent par leur extrême mobilité, et une discréetion quant aux divers motifs pour le choix des pays d'accueil en Europe ou en Afrique. Cependant, des messages reçus des Ambassades et Consulats sénégalais donnent une estimation de 300.000 Emigrés régulièrement enrégistrés dans les pays d'accueil (République Centrafricaine, Zaïre, Congo, Gabon, Djibouti, Zambie, Cameroun, Mauritanie, Maroc, Mali, Burundi, Buanda, Côte d'Ivoire, France, Espagne, Italie, Suisse, Belgique) et bien sûr ce chiffre ne tient pas compte des irréguliers qui selon des sources officieuses, seraient deux fois plus nombreux que les autres. Et les ressortissants de la Vallée du Fleuve Sénégal représentent environ les 2/3 du nombre global.

2. Tous les responsables, à quelque niveau qu'ils se situent, sont très sensibles à ce problème des Emigrés, et souhaitent que des solutions heureuses soient trouvées dans les meilleurs délais, d'autant que les Emigrés souffrent des risques permanents de chômage, et sont menacés d'expulsion de partout.

3. Pour ce qui concerne le chapitre retour, il n'y a pas beaucoup d'illusions à se faire semble-t-il! S'ils sont unanimes à décrier les mauvaises conditions qui leur sont faites en France, ils ne réagissent pas tous de la même manière. Ainsi, la grande majorité des Emigrés semble ou feint d'ignorer les lendemains sombres qui les guettent. Alors ils ne sont toujours pas candidats au retour, car ils craignent de venir tremper dans la misère du Sahel, de la Vallée, sans espoir d'assurer la survie de leur famille. Pour eux, cela équivaudrait à un suicide. Les tenants de cette hypothèse, trouvent qu'il est plus sécurisant de demeurer encore à l'extérieur, surtout quand ils n'ont pas de problème majeur de séjour. Ils sont confortés dans leur position par les parents et épouses qui pensent que l'émigration est un mal nécessaire; les revenus assurant les moyens d'existence des foyers sont difficilement remplaçables.

Par contre, une petite minorité, convaincue que la dégradation de la situation est irréversible, pense qu'il est souhaitable d'envisager le retour dans les meilleurs délais. Mais ceux-là hésitent encore, parce que les conditions et les possibilités de retour n'ont pas encore été clairement explicitées. Et la plupart des Emigrés, définitivement rentrés, sont confrontés à des difficultés telles, qu'ils sont tentés de reprendre le chemin de l'exil. D'ailleurs certains sont repartis après avoir bénéficié de l'aide au retour. Ils ne retourneront pas en France, mais ils se dirigent vers d'autres dieux.

4. La première ligne de crédit de 150 millions de la CCCE n'a pas donné les résultats escomptés.

Sur dix projets, cinq ont échoué, les cinq autres connaissent de sérieux problèmes de trésorerie. Cette ligne de crédit n'a permis que la création de 12 emplois permanents et 200 saisonniers.

Une deuxième ligne de crédit de 445 millions est en cours de négociation. Il est prévu dans ce cadre, la réalisation de 20 projets et la création de 150 emplois induits. C'est bien beau, mais il va falloir tirer la leçon de la première expérience.

5. L'expérience de la BNDS en matière d'octroi de crédits aux Emigrés, n'a pas été concluante. Une nouvelle expérience est en train d'être tentée avec la SONABANQUE - SONAGA.

6. La Direction des Ressources Humaines du Ministère du Plan et de la Coopération a reçu des instructions pour préparer une requête de financement auprès du Gouvernement canadien et autres bailleurs de fonds en faveur des Emigrés.

7. Les entrées de fonds en provenance des Emigrés seraient évaluées entre 15 et 20 milliards de francs CFA par an. Il s'agit des envois de mandats aux familles et devant servir de soutiens à des projets sociaux : mosquée, dispensaires, écoles, puits, banques céréalières etc. Il faut cependant préciser que ces réalisations ne rentrent pas dans le cadre d'une planification nationale et ne tiennent pas compte des possibilités en ressources humaines de l'Etat. Ainsi le fonctionnement, l'entretien et la maintenance de ces réalisations posent souvent des problèmes.

8. Les actions de réinsertion menées par l'UGTSF (l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France) dans le département de Matam, sont encore très timides. Elles gagneraient à être renforcées. Mais pour ce faire, l'Etat Sénégalais devrait les aider à trouver les financements nécessaires.

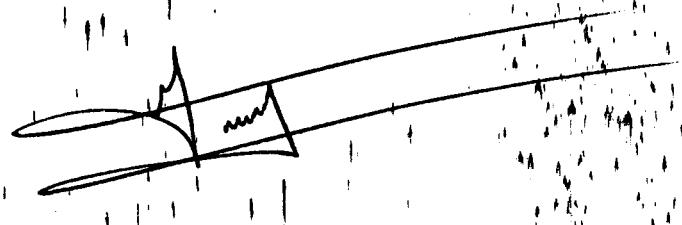
9. L'insertion des Emigrés (particulièrement ceux ayant séjourné en France) passe inévitablement par un effort de formation professionnelle, notamment quand il s'agit de promouvoir des entreprises privées. Malheureusement, l'expérience de la formation-retour a été plutôt négative. Dans la plupart des cas, elle n'a pas tenu compte de leurs secteurs de réinsertion. Souvent l'Emigré rentré, a une expérience qui n'a aucune relation directe avec son activité actuelle.

9.

10. Le manque de coordination des actions des ONG avec les plans de développement de l'Etat sénégalais est notoire. Les ONG agissent souvent dans le sens inverse de celui des sociétés d'encadrement, créant ainsi des situations déplorables au sein des populations, allant même jusqu'à un phénomène de rejet de ces sociétés d'encadrement et des autorités administratives locales.

Toutes les informations ci-dessus énumérées, donnent une idée de l'ampleur et de la complexité de la question, ainsi que du travail énorme qui doit être accompli dans ce domaine.

En conséquence, pour éviter d'effleurer ce sujet brûlant d'actualité, il est nécessaire de réunir autour d'une table, tous les partenaires (Autorités, Emigrés, Techniciens, Bailleurs de fonds, ONG et décideurs) pour discuter de la question. Ceci confirme la pertinence du programme de travail proposé par la Direction de la Formation et de la Promotion Humaine de l'OMVS, en faveur des Emigrés qui auraient ainsi la possibilité de dégager par eux-mêmes, et avec le concours des autres partenaires, les perspectives d'avenir et les contraintes du retour et de la réinsertion.



Mme Fall Yaye Fatou Dieng